ÉDITORIAL
L'ÉTAT DOIT INTERVENIR
PAR NICOLAS FALCIMAIGNE 02

UNE LOI SUR LE JOURNALISME INDÉPENDANT
PAR SARAH CHAMPAGNE 14

LE CORPORATISME ET LA DÉMOCRATIE
PAR CLAUDE BÉLAND 15

Ensemble

SOCIÉTÉ IDÉES ÉCOLOGIE CULTURES ÉCONOMIE SOLIDAIRE

VOL. 05, N° 01 • FÉVRIER 2014

PRESSE COOPÉRATIVE ET INDÉPENDANTE

JOURNALENSEMBLE.COOP

Canada Post Publication n° 42412516

+ QUI NOUS INFORME ?

TOURNÉE DE CONSULTATION SUR LE JOURNALISME INDÉPENDANT : **LES RÉSULTATS**

CHAQUE JOUR, ON ALLUME LA RADIO, ON OUVRE LE JOURNAL OU ON PARCOURT LE FIL DE NOUVELLES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, OÙ L'ON DÉCOUVRE DES ARTICLES DE GRANDS QUOTIDIENS, DE MAGAZINES, DE JOURNAUX LOCAUX, DE MÉDIAS ALTERNATIFS.

✱ PAR NICOLAS FALCIMAIGNE

Qui écrit les articles? Dans quelles conditions? Les journalistes subissent-t-ils des pressions? De quels moyens disposent-ils? Des intérêts financiers tiennent-t-ils leur crayon? Quelle main nourrit notre information? Ces questions effleurent parfois l'esprit, entre deux faits divers et une photo de chat.

Pourtant, l'information a un impact important sur notre vie: pendant la campagne électorale 2012, l'espace consacré à chacun des partis politiques dans les médias d'information (poids média) a été presque identique aux résultats de l'élection, selon les calculs de Influence Communication.

Au cours de la dernière année, la Coopérative de journalisme indépendant, qui édite le journal *Ensemble*, a réalisé une grande tournée de consultation. Nous avons parcouru 10 000 km, visité 30 localités entre Sherbrooke et Kangiqsualujjuaq, en passant par le Témiscamingue et Gaspé, pour rencontrer des dizaines de personnes: journalistes, dirigeants et propriétaires de médias, gens du public. Les 39 heures d'entrevues récoltées ont permis à 18 journalistes membres de la coopérative de répertorier 750 interventions qui permettent de dresser un portrait du journalisme indépendant au Québec.

La tournée de consultation :

39 heures d'entrevues,
750 interventions
30 localités,
10000 km,

Les premiers résultats ont d'abord été présentés aux États généraux du journalisme indépendant, tenus par l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) en septembre dernier. Voici maintenant le portrait complet, rassemblé en une dizaine d'articles qui portent sur les problèmes et les solutions identifiés lors de la tournée. Au menu : isolement, précarité, concentration de la presse, convergence des contenus, intimidation, publicité, uniformisation, *«montréalisation»*, financement public indépendant, réglementation, coopération, loi sur les conditions minimales d'engagement des journalistes indépendants, entre autres idées. Bonne lecture!

11

ENTREVUE MAKA KOTO
MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

PROTÉGER LES JOURNALISTES, C'EST PROTÉGER LA DÉMOCRATIE

«Il se doit d'y avoir des moyens adéquats qui permettent aux journalistes indépendants de cultiver de façon confortable cette indépendance, parce qu'il y va de la santé même de leur travail, qui a un impact sur notre vie démocratique. Si cette situation précaire perdure, considérant le paysage médiatique environnant, sans parler de la convergence et autres, on a un problème.» - Maka Kotto

À L'INTÉRIEUR

CALENDRIER DE LA SEMAINE DE LA RELÈVE COOPÉRATIVE

AFFICHE GÉANTE LA PROPRIÉTÉ DE PRESSE AU QUÉBEC

DOSSIER
RELÈVE COOPÉRATIVE

07 ÉCONOMIE SOLIDAIRE
RELÈVE RECHERCHÉE EN FORÊT

08 SOCIÉTÉ
RELÈVE COOPÉRATIVE DANS LES MÉDIAS

AUSSI DANS CETTE ÉDITION:

3..... Le feu sacré dans le blizzard
4...Information faite de concentré
4..... Inégalités régionales
6.....Au far west de la publicité
6.....Toujours les mêmes nouvelles de Montréal
13..... S'informer «bio»
14.....L'union fait l'indépendance
15.....Information: qui doit payer?

ET ENCORE PLUS SUR LE WEB:
www.journalensemble.coop

L'AJIQ agit, agissez avec l'AJIQ!

ajiq Association des journalistes indépendants du Québec

L'État doit intervenir

En 2014, les journalistes indépendants n'ont pas encore accès au « salaire minimum ». En 2014, le secteur des médias est encore laissé entièrement aux lois du marché, donnant au financement publicitaire la priorité sur l'information. En 2014, deux corporations contrôlent 97% du tirage de la presse quotidienne au Québec, sans parler du quasi-monopole des hebdos régionaux. Ce contexte est-il propice à la bonne santé de notre société? Est-il de nature à nous permettre de faire face aux défis importants qui se dressent devant nous? À l'orée d'une crise financière, économique, écologique, sociale, politique, énergétique, qui informe le public, et dans quel intérêt?

✱ PAR NICOLAS FALCIMAIGNE

Les crises frapperont sans choisir leurs victimes. Nous en sommes au point où, quels que soient les avantages que les élites et les grandes entreprises tirent de la faiblesse du secteur de l'information, ces avantages ne font pas le poids face aux immenses risques qu'encourt une société, privée de la capacité d'action, de réaction et d'innovation qu'apporte l'accès à l'information indépendante.

Il est urgent de rapiécer notre rafiot informationnel, afin d'éviter le naufrage. Trois mesures peuvent être entreprises rapidement par un gouvernement responsable.

UNE LOI POUR LES JOURNALISTES INDÉPENDANTS

Il faut adopter une loi sur les conditions d'engagement et le statut des journalistes indépendants. Cette loi doit contraindre les entreprises de presse à négocier avec une association qui représente les journalistes indépendants pour convenir de conditions plancher, sans limiter la capacité des journalistes à négocier individuellement. Elle doit également leur donner accès à un statut fiscal adapté à leur situation, ainsi qu'à des protections sociales semblables à celles des autres travailleuses et travailleurs du Québec.

Cette loi doit donner aux journalistes indépendants les moyens de faire leur travail consciencieusement, sans que la précarité les rende vulnérables aux pressions qu'ils subissent. Un minimum de sécurité financière est nécessaire quand vient le temps d'écrire un article qui risque de bousculer des intérêts puissants et influents.

Une telle loi permettra de sécuriser la première source d'information, c'est-à-dire les journalistes, et de lui redonner son indépendance, dans toutes les régions du Québec. Cela aura un impact sur les hebdos et les magazines, mais également sur les plus grandes salles de presse qui recourent à la pige, notamment pour les cahiers spéciaux.

UN FONDS POUR LA PRESSE INDÉPENDANTE

Améliorer les conditions des journalistes, c'est augmenter les coûts d'opération des entreprises de presse. Or, leur financement repose presque entièrement sur la publicité. Il faut créer un financement public pour libérer les entreprises de presse de l'influence exercée par leurs annonceurs sur le contenu, mais il ne faut pas pour autant la remplacer par un pouvoir d'influence de l'État. Aussi faut-il que ce financement public reste indépendant.

Ce fonds, géré par un organisme indépendant, doit être régi par des critères prévisibles et mesurables, sujets à très peu d'interprétation, et s'adresser aux entreprises de presse indépendantes.

D'où doit provenir l'argent? L'État n'aurait pas nécessairement à investir de fonds publics. Il suffirait de créer une taxe sur un secteur qui génère d'importants profits, et dont l'essor contribue actuellement à limiter l'indépendance de l'information: l'industrie publicitaire.

Personne au Québec ne se plaindra d'une taxe progressive appliquée à tous les placements publicitaires, si on la conçoit pour que les commandites de festivals en région soient beaucoup moins taxables que les bandes de patinoire du Centre Bell. Des revenus importants peuvent ainsi être perçus et redistribués équitablement.

UN CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ACCÈS À L'INFORMATION INDÉPENDANTE

Enfin, il faut permettre au public de faire sa part pour soutenir la presse indépendante de son choix, en favorisant celle qui sert le mieux ses intérêts, le bien commun. L'État doit aider ses citoyens à accéder à l'information. Une mesure simple pour redonner accès à l'information au plus grand nombre est, par exemple, un crédit d'impôt sur l'abonnement aux médias indépendants.

Afin d'être un puissant incitatif envers l'indépendance de la presse, ces deux dernières mesures ne doivent s'adresser qu'aux entreprises de presse sous propriété indépendante, en évitant les éventuels contournements possibles. Sinon, cela reviendrait à subventionner les empires financiers qui œuvrent dans d'autres secteurs que celui de l'information.

NOUVELLES DE LA COOP

Le 26 février prochain, la Coopérative de journalisme indépendant fêtera ses trois ans! Au cours de ces trois années, le journal *Ensemble* a pris son envol. D'un modeste bulletin publié pendant la Conférence internationale des coopératives de Lévis en septembre 2010, il est d'abord devenu un journal web qui a compté sur un nombre croissant de correspondants dans toutes les régions du Québec.

Près d'une dizaine d'éditions papier, publiées autour de l'Année internationale des coopératives, ont été diffusées à des dizaines de milliers d'exemplaires dans les régions et dans toutes les coopératives du Québec, faisant d'*Ensemble* une référence en information coopérative et indépendante.

Avec le nombre croissant d'abonnés et de journalistes membres de la coopérative, la fréquence quotidienne de publication web et la participation des membres au comité de rédaction, *Ensemble* est maintenant entré dans une adolescence prometteuse.

En partenariat avec l'équipe de professionnels du marketing d'Extra Caramel (membre de la nouvelle Coop Culture Cible à Montréal), et avec les services de la Coopérative Molotov Communication, nous avons enfin les moyens de porter ce grand projet vers l'âge adulte.

Le journal a fait peau neuve dans sa version papier, et c'est aussi le cas en ligne (www.journalensemble.coop). En s'abonnant, on peut maintenant se connecter à notre tout nouveau site web et découvrir des contenus exclusifs. Entrevues intégrales et articles spécialisés sont parmi les privilèges offerts avec l'abonnement, en plus de la livraison à domicile de nos éditions papier trimestrielles.

Plus que jamais, nous sommes fiers de fournir à la population une source d'information indépendante sur les coopératives, l'économie solidaire, les enjeux sociaux et la démocratie.

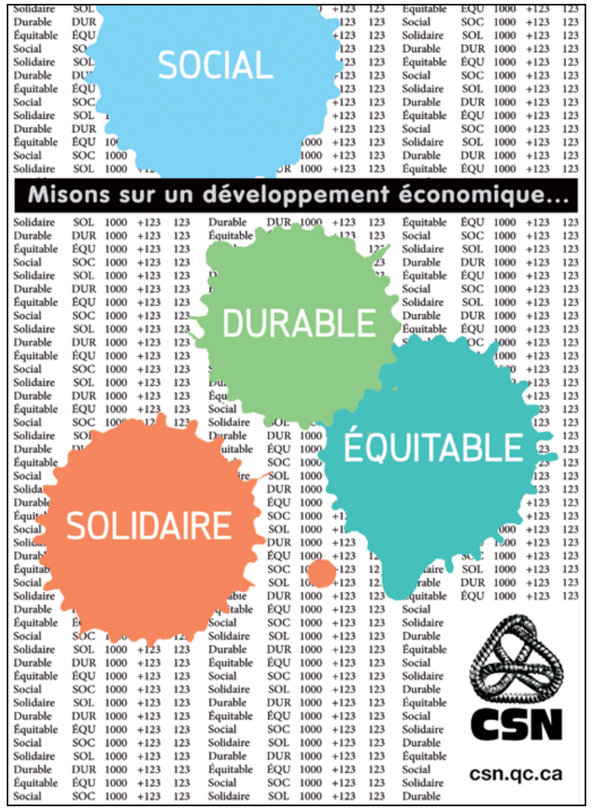

Ensemble

VOL. 05, N° 01 • FÉVRIER 2014

JOURNALENSEMBLE.COOP

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

RÉDACTION
Marie-Christine Aubin Côté, Tanya Beaumont, Claude Béland, Patrick R. Bourgeois, Sarah Champagne, Moïse Marcoux Chabot, Hélène Roulot-Ganzmann, Guillaume Roy, Norbert Tchana Nganté, Simon Van Vliet et Nicolas Falcimaigne, rédacteur en chef.

ILLUSTRATION
Patrick R. Bourgeois.

PHOTOGRAPHIE
Nicolas Falcimaigne, Guillaume Roy et Mario Jean.

RÉVISION
Pascale Charlebois, Frédérique Doucet, Nicolas Falcimaigne, Christine Gilliet et Simon Van Vliet

COMITÉ DE RÉDACTION
Marie-Christine Aubin Côté, Pascale Charlebois, Nicolas Falcimaigne, Christine Gilliet, Michèle Marchand et Simon Van Vliet.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Marie-Christine Aubin Côté, administratrice, Nicolas Falcimaigne, président, Dru Oja Jay, vice-président, Christine Gilliet, trésorière et Simon Van Vliet, secrétaire.

COPRÉSIDENTS D'HONNEUR
Claude Béland et Raymond Corriveau.

SITE WEB
FairTradeMedia.com

PUBLICITÉ
Extra Caramel - extracaramel.tv
(514) 516-0832
publicite@journalensemble.coop

GRILLE GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE
Extra Caramel

IMPRESSION
Les Presses du Fleuve

COMMUNIQUÉS DE PRESSE
info@journalensemble.coop

PARCE QU'ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN.

Coopérative de journalisme indépendant
86, Deuxième rang Est, Trois-Pistoles
(Québec) G0L 4K0

Nicolas Falcimaigne, rédaction
418 860-1609 - redaction@journalensemble.coop

ISSN 1927-9221

DOSSIER

Tournée de consultation sur le journalisme indépendant: LES RÉSULTATS

Quand notre équipe a pris la route l'an dernier pour consulter les Québécois sur les enjeux qui touchent le journalisme indépendant, elle l'a fait avec les moyens du journalisme indépendant, très modestes, et selon une approche journalistique basée sur des entrevues et des choix, comme tout travail journalistique.

Ces constats reflètent la réalité que nous avons découverte sur le territoire, à la lumière de 39h d'entrevues avec des dizaines de personnes, dans 30 localités. Les extraits qui ont été sélectionnés ne rendent pas compte de cette diversité. Il faut considérer que, derrière chaque citation relevée pour traduire un consensus de la tournée, se tiennent plusieurs personnes ayant exprimé la même idée, et d'autres encore qui ont utilisé leur temps pour parler d'autre choses mais qui n'en pensent pas moins.

ISOLEMENT ET PRÉCARITÉ

Le feu sacré dans le blizzard

PAR NICOLAS FALCIMAIGNE

Ce n'est pas un cliché. Dans toutes les régions du Québec, se dégage le sinistre portrait de journalistes indépendants vivant de l'isolement, un manque de ressources, une précarité et des conditions de travail indignes de la responsabilité cruciale qu'ils exercent pour le fonctionnement de la société démocratique. Le maillon qui tient la chaîne de l'information entre le public et les faits n'a jamais été si faible et négligé dans l'histoire récente du Québec.

«Tout le monde est isolé, avec des conditions précaires, s'alarme Nathalie Deraspe, qui était, lors de notre passage à Saint-Jérôme, présidente de la section régionale de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), membre de son conseil d'administration et rédactrice en chef du magazine *Flèche. La crise est telle que tout le monde veut sauver sa peau. On devient de plus en plus individualiste. Les gens sont débordés. Quand arrive le soir, ils ne veulent surtout pas entendre parler de journalisme, parce que le métier les frustre. C'est pas une fierté parce que tu es bafoué constamment, tu le fais par conviction parce que tu aimes ça, mais c'est ingrat.»*

MANQUE DE MOYENS

Isabelle Fortin-Rondeau, présente à la rencontre de Rouyn-Noranda, illustre l'étendue immense du territoire à couvrir pour les rares journalistes de la région:*«Pour tout couvrir, il faut travailler 60 heures par semaine. Sinon, il faut choisir, et on pourrait supposer que les sujets plus sensibles ou plus controversés sont mis de côté et que les sujets plus consensuels sont privilégiés».*

Quelques centaines de kilomètres au Sud, à Mont-Tremblant, le journaliste Maxime Coursol travaille pour Québecor. *«À* L'Information du Nord, *où je suis, nous sommes deux journalistes et demi pour faire un journal de 72 pages qui couvre un très vaste territoire.»* Cette petite équipe produit entre 40 et 50 textes par semaine pour*«remplir le journal».*

CONTRATS ABUSIFS ET PRÉCARITÉ

Au Lac-Saint-Jean, Guillaume Roy se présente comme un des rares pigistes, sinon le seul de la région. Il profite de la consultation de Mashteuiatsh, près de Roberval, pour dénoncer le contrat que TC Media a tenté d'imposer au début de l'hiver 2013. *«Je suis chanceux: je n'ai aucun contrat avec TC Media, mais je trouve ça odieux comme contrat, de céder tes droits pour la planète pour toute la vie.»* Pour illustrer l'importance des droits d'auteurs, il explique toucher régulièrement des droits de republication. *«Si tu donnes tes droits, c'est de la job que tu viens de te couper à toi-même, ou à d'autres personnes dans l'avenir,* ajoute-t-il, en précisant qu'il faut se faire respecter. *Je me suis fait offrir des tarifs ridicules: 25$ le feuillet, 30$ ou 40$. Je ne les prends pas. Je préfère mettre mes énergies ailleurs, dans d'autres projets.»*

> « Je me suis fait offrir des tarifs ridicules: 25$ le feuillet, 30$ ou 40$. »
> - Guillaume Roy, Mashteuiatsh

Les journalistes de CBC North (ici Sandy Tooma), basés à Kuujjuaq, sont seulement deux pour couvrir l'immense territoire du Grand Nord. Ils font appel à des correspondants à la pige dans les communautés, souvent des aînés, qui leur fournissent des informations par téléphone.

PHOTO: NICOLAS FALCIMAIGNE

Le même type de contrat était courant chez Québecor depuis plusieurs années, selon d'autres sources, et depuis le rachat des hebdos de ce groupe par TC Media en décembre dernier, TC détient dorénavant un monopole qui fait craindre un grand nombre de mises à pied et une détérioration des conditions des journalistes qui resteront, qu'ils soient pigistes ou salariés.

ACCÈS À L'INFORMATION

Les autorités et institutions semblent respecter de moins en moins le droit des journalistes d'avoir accès aux événements et aux informations. Olivier D. Asselin, vidéojournaliste de Montréal, parle des *«matraques de la police qui essaie de te tasser quand tu essaie de prendre ta* shot *et que tu te fais revirer avec du poivre de Cayenne et des coups de matraque dans les côtes. Oui, ça c'est ce qu'on appelle une entrave à ton travail journalistique».*

Pour Daniel St-Pierre, propriétaire de CIEL FM, radio indépendante à Rivière-du-Loup, la situation a beaucoup changé en moins de dix ans. *«Tu pouvais prendre le téléphone, appeler le directeur des services techniques de la ville de Rivière-du-Loup et lui demander une entrevue. Aujourd'hui, si tu ne passes pas par le service des communications, ces gens-là vont t'y référer»,* une voie sans issue, déplore-t-il.

La passion des êtres

Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Réalisé avec la participation financière de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, qui contribue à bâtir un Québec plus juste dans la perspective d'un développement durable

www.caissesolidaire.coop

La précarité du journalisme indépendant fait l'objet d'un dossier complet de la Coopérative de journalisme indépendant (journal Ensemble), signé Nicolas Falcimaigne et Simon Van Vliet, dans le prochain Trente, journal de la FPJQ

+ de CONTENU SUR LE WEB

WWW.JOURNALENSEMBLE.COOP

La précarité des journalistes mine de l'indépendance du journaliste professionnel
- Par Simon Van Vliet

Pour l'independance du journalisme
- Par Moise Marcoux-Chabot

Entrevue avec François Bugingo : ce que vaut le journalisme
- Par Nicolas Falcimaigne

Les journalistes salariés veulent protéger les pigistes
- Par Nicolas Falcimaigne

Le statu quo n'est pas une option
- Par Nicolas Falcimaigne

Briser l'isolement et améliorer son sort
- Par Anouk Lebel

Il faut avoir le feu sacré
- Par Mathieu Carbasse

Ensemble pour une négociation collective
- Par Anouk Lebel

CONVERGENCE DE LA
PROPRIÉTÉ ET DES CONTENUS

Information faite de concentré

PAR
PATRICK
R. BOURGEOIS

Le problème de l'information fait couler de l'encre depuis longtemps au Québec. La concentration de la presse est considérée par les spécialistes comme l'un des problèmes principaux. Les consultations et commissions tenues depuis 30 ans sont restées sans effet, faute de volonté politique. Au contraire, le problème s'est accentué et 97% du tirage de tous les quotidiens francophones sont aujourd'hui aux mains des deux grands groupes de presse que sont Gesca et Québecor*. Le Québec est une terre où le contrôle de l'information est concentré entre les mains d'un plus petit nombre de personnes que presque partout ailleurs.

Partout au Québec, plusieurs intervenants ont souligné un appauvrissement de l'information, principalement dû à la précarité et aux conditions de travail difficiles, à l'hégémonie de la publicité au détriment de l'information et au recul de la presse indépendante.

CONCENTRATION DE LA PRESSE

En région, ce recul s'explique entre autres par la guerre que se sont livrés Québecor et Transcontinental (TC Media) depuis quelques années pour le contrôle des hebdomadaires. *«Le nombre de journaux indépendants au Québec est passé de 69 en 2005 à 29 aujourd'hui»*, rapporte Yannick Patelli, directeur général de *L'oie blanche*, à Montmagny. Il explique que la presse régionale était confrontée à une hausse des coûts de production et à une concurrence acerbe d'Internet, ce qui la place dans une situation très précaire. *«Sans une intervention gouvernementale, je ne vois pas ce qui pourrait assurer la survie de la presse écrite»*, tranche-t-il.

Lors de la rencontre de Lévis, Sylvie Fortin, conseillère en communication pour la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches, rapporte qu'un recensement de la CRÉ, en 2008-2009, dénombrait 80 médias dans la région. Ce n'est aujourd'hui plus le cas. La concentration de la presse a provoqué un appauvrissement de la qualité de l'information: *«S'il y a maintenant cinq journalistes membres de la FPJQ sur le territoire, c'est beau»*, déplore Mme Fortin. À Montmagny, le phénomène prend une tournure particulière. C'est Québecor Média qui a cédé du terrain au journal coopératif *L'Oie blanche*, en échange d'une entente concernant les sacs à circulaires de Québecor (le journal coopératif sera désormais distribué ainsi). Cette entente a également sécurisé l'imprimeur coopératif Les Presses du Fleuve, qui imprime *L'Oie blanche*, en ajoutant plusieurs journaux de Québecor à son carnet de commandes.

> « Le nombre de journaux indépendants au Québec est passé de 69 en 2005 à 29 aujourd'hui. »
>
> - Yannick Patelli, Montmagny

Est-ce que Québecor pourrait ainsi gober ses concurrents? C'est l'inquiétude ressentie par certains. Mais Yannick Patelli, assure que non. *L'Oie blanche* étant une coopérative, on ne peut l'acheter. Dans le cas des Presses du fleuve, cela serait par contre possible. Mais M. Patelli préfère considérer les aspects positifs de l'entente: *«S'il n'y avait pas eu l'opération Québecor, je n'aurais plus d'imprimeur aujourd'hui. Je préfère avoir un apport de Québecor que d'être imprimé à Montréal»*. Épilogue: quelques mois après cette entrevue, Les Presses du Fleuve ont été ont été rachetées par un entrepreneur local indépendant et privé, puis Québecor a vendu à TC Media ses hebdos dans toutes les régions, avant d'abandonner finalement la distribution des sacs publicitaires.

«S'il n'y avait pas eu l'opération Québecor, je n'aurais plus d'imprimeur aujourd'hui. Je préfère avoir un apport de Québecor que d'être imprimé à Montréal»
- Yannick Patelli, Montmagny

Photo: Nicolas Falcimaigne

CONVERGENCE DE L'INFORMATION

La convergence de l'information a été critiquée par plusieurs intervenants comme représentant une menace pour la démocratie. Marjorie Lemire-Garneau, de Sept-Îles, s'est même permise de décrire les grands groupes de presse comme des *«monstres»* de l'information. *«Quand tu contrôles l'information, tu as beaucoup, beaucoup de pouvoir. Power Corporation et Québecor, s'ils décident qu'une nouvelle ne se présente pas, eh bien, elle ne passera pas à la télé. C'est eux qui décident!»*
Ces propos rejoignent ceux tenus en 2011, dans le contexte du lock-out au *Journal de Montréal*, par le porte-parole de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) de l'époque, Brian Myles: *«Est-ce qu'on veut qu'une poignée de dirigeants d'un immense empire de presse puisse dicter sans contrepoids la couverture de l'actualité?»* (*Le Devoir*, 3 février 2011).

La presse indépendante devrait être protégée comme le dernier rempart de la démocratie. C'est l'opinion qu'a exprimée Marc Simard, rédacteur en chef du *Mouton noir* de Rimouski: *«la démocratie, c'est au quotidien que ça se passe. Et pour entendre des citoyens au quotidien, eh bien c'est dans la presse indépendante que ça se passe»*.

Toute cette question de la concentration de la presse avait fait dire au bouillant syndicaliste Michel Chartrand, en 1998, alors qu'il était candidat dans la circonscription électorale de Jonquière, que les médias *«nous empoisonnent. On a la plus grosse concentration de la presse dans le monde occidental. Pis y a pas un journal pour le peuple»*.

Dans son style bien à lui, M. Chartrand avait alors évoqué quelques pistes de solutions: *«Les caisses populaires, avec 88 milliards d'actifs*, crisse, *elles nous donnent la Revue Notre-Dame. Pis le mouvement syndical, avec 750 000 membres*, calvaire, *ils sont pas capables de donner un journal pour le peuple. Après ça, les gens chialent que le peuple est pas intelligent pis qu'il vote pas bien. Mais y a personne qui lui dit la vérité»* (*Le Devoir*, 28 novembre 1998).

* Source:
L'information : la nécessaire perspective citoyenne
Raymond Corriveau, Guillaume Sirois
Presses de l'Université du Québec
2012, 152 pages, ISBN 978-2-7605-3419-3

ÉLOIGNEMENT ET
«JOURNALISME CITOYEN»

Inégalités régionales

PAR
HÉLÈNE
ROULOT-GANZMANN

Si certaines régions du Québec, comme le grand nord, sont en pénurie de journalistes, dans d'autres, les journalistes professionnels se voient dans l'obligation de travailler à distance pour des titres montréalais, faute de trouver du travail sur place ou parce que les hebdomadaires régionaux font de plus en plus souvent appel au *«journalisme citoyen»* par soucis d'économie. Dans ce contexte, de nombreuses voix s'élèvent pour demander la mise sur pied d'une formation aux médias et au rôle des journalistes professionnels dans la société, pour tous les élèves du secondaire, voire dès le primaire.

William Tagoona est un Inuk de Kuujjuaq. Arrivé au journalisme par hasard et aujourd'hui à la retraite, il a fondé un journal financé par le gouvernement régional.

«Cet argent a été débloqué parce qu'il n'y avait aucun média au Nunavik à l'époque. Nous avions une petite équipe, et puis j'ai décidé de quitter, et avec moi un autre collègue, explique-t-il. *Nous nous sommes alors rendu compte que nous formions un groupe qui tenait parce qu'il y avait un lien de cœur. Petit à petit, tout le monde est parti et personne n'a repris le flambeau. Il n'y avait pas de journalistes pour le faire. Le journal a périclité, pas pour des questions de financement, mais par manque de professionnels sur place.»*

William Tagoona estime notamment que dans les communautés autochtones, le métier de journaliste est considéré comme *«une* job *de Blanc»* parce que l'esprit critique n'est pas valorisé dans la culture des inuits. Un constat confirmé par Sophie Keelan, qui a traduit notre entrevue avec le journaliste Norman Snowball, correspondant de CBC North unilingue inuktitut, à Kangiqsualujjuaq: dans une culture de survie, le consensus est primordial.

> « Notamment en ce qui concerne le Plan Nord, nous devrions pouvoir donner notre propre lecture, afin de percer les silences du gouvernement. »
>
> - William Tagoona, Kuujjuaq

Le métier ne serait pas non plus assez rémunérateur comparé à d'autre opportunités que pourraient avoir les jeunes, notamment avec le développement du Plan Nord.

«Il n'y a pas assez de journalistes Inuit, l'information qui nous concerne est donc principalement fabriquée par des journalistes du sud, résume William Tagoona. Or, notamment en ce qui concerne le Plan Nord, nous devrions pouvoir donner notre propre lecture, afin de percer les silences du gouvernement.»

JOURNALISTES PROFESSIONNELS ET *«JOURNALISME CITOYEN»*

«Le regroupement des médias dans les Laurentides fait en sorte qu'il n'y a plus d'emplois, explique Serge Blondin, propriétaire du journal indépendant le *Point d'impact* à Saint-Jérôme. *Le* «journaliste citoyen» *est partout. Il est prêt à donner ses photos pour faire parler de lui*, se désole-t-il. *J'étais sur un incendie la semaine dernière et avant même que je commence à écrire, toutes les photos étaient sur Twitter et Facebook... moi, je vais sortir le samedi suivant. Je ne peux pas appeler ma pigiste pour lui demander d'aller couvrir ça. Ça me donne rien de la payer 50 piastres pour une info qui aura été exposée par des journalistes citoyens.»*

FORMATION AUX MÉDIAS

Et si le salut passait par l'éducation des citoyens, se demandent plusieurs personnes rencontrées lors de la tournée. Car mieux formée, la population serait plus à même de faire la différence entre la nouvelle et l'information.

«On devrait développer l'esprit critique des élèves et des étudiants, affirme le député fédéral NPD François Choquette, rencontré à Drummondville. *On ne permet pas aux jeunes de réfléchir, de se demander si cette démocratie-là est bonne. Est-ce qu'on peut la réformer? Est-ce qu'il y a d'autres démocraties différentes ailleurs? Dans ce cadre, c'est certain que la formation aux médias et au rôle du journaliste aurait sa place.»*

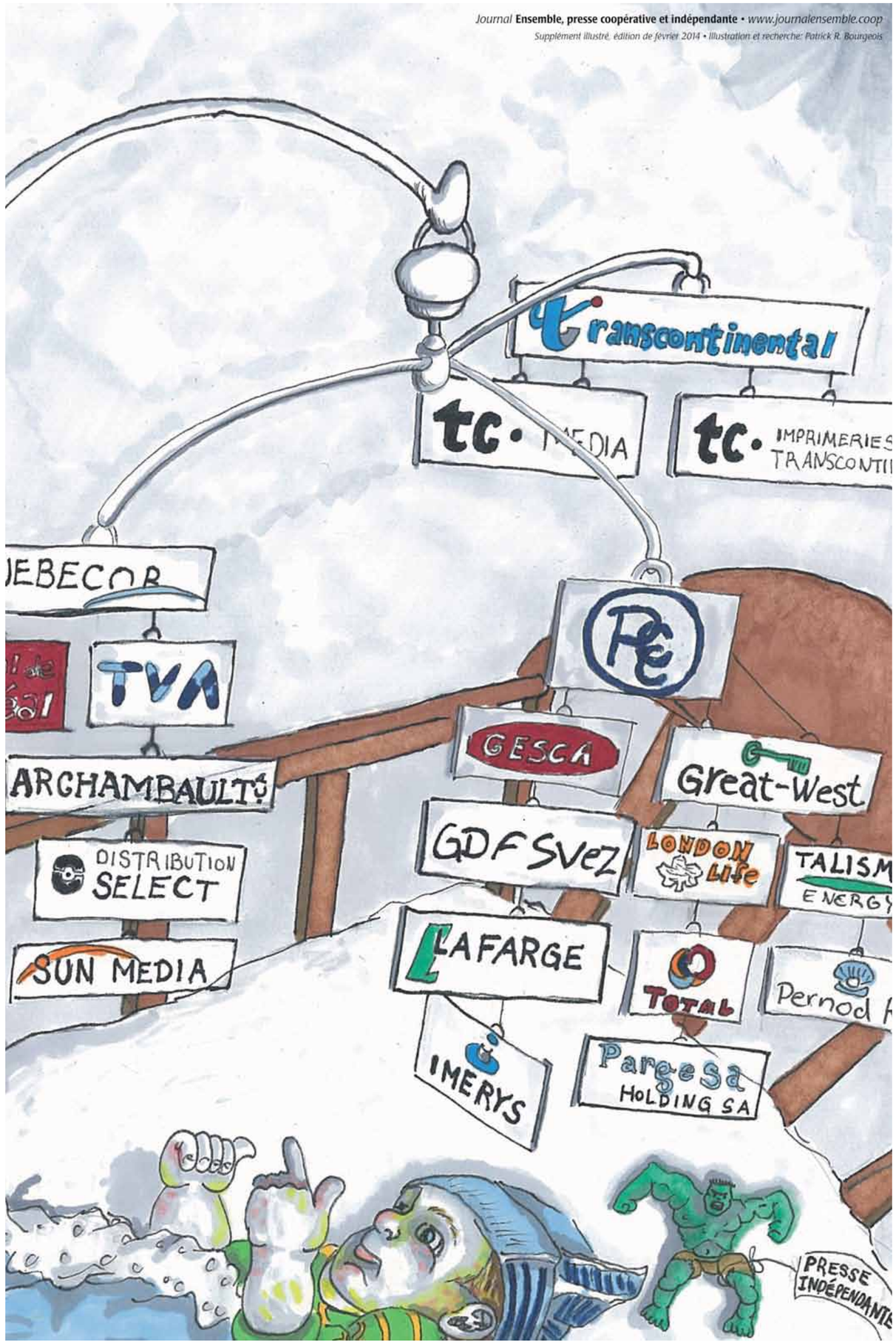

FINANCEMENT PUBLICITAIRE, INTIMIDATION ET VIOLENCE

Au far west de la publicité

Depuis le milieu du XXe siècle, la publicité a progressivement pris de l'importance dans les journaux, jusqu'à complètement remplacer les revenus provenant des lecteurs. Le lecteur n'est plus le client du journal, il en est la marchandise, fournie à un annonceur. Les intérêts des annonceurs, conjugués à la proximité économique et sociale qui est la règle dans les régions du Québec, crée des situations où les journalistes subissent des pressions, de l'intimidation, des menaces, et même parfois de la violence.

Un journaliste pointe un impact de projectile dans la fenêtre de son bureau. L'intimidation prend parfois un visage violent dans certaines communautés.
Photo: Nicolas Falcimaigne

PAR NICOLAS FALCIMAIGNE

Il faut *«arrêter cette noyade de l'information dans la publicité. C'est un désastre de gaspillage de papier chaque semaine,* s'indigne la journaliste indépendante Christine Gilliet, rencontrée à Saguenay. *Les gens les mettent directement à la poubelle.»* Selon elle, il faut revenir à la vente du journal au détail. *«Ce serait respecter le lectorat et cela permettrait de repartir la roue dans l'autre sens.»*

La primauté de la publicité, Nathalie Deraspe l'a subie comme journaliste indépendante dans les Laurentides. *«J'ai eu tellement d'articles sacrifiés, des bons textes, parce qu'à la dernière minute, on vient de vendre la page de pub,* témoigne-t-elle, ajoutant que l'influence s'exerce aussi sur le contenu. *Tous les sujets sensibles sont évacués. C'est évident qu'on va parler davantage de saisie de drogue et de violence conjugale, parce que ça n'implique que des individus. C'est pour ça qu'on s'attaque aux chiens écrasés. Pendant qu'on remplit les pages sur le cas d'un gars qui a pété les plombs, il y a tout le reste qui est laissé en plan. Ça occupe, mais on ne sort pas grandi quand on a lu ça.»*

> «Pendant qu'on remplit les pages sur le cas d'un gars qui a pété les plombs, il y a tout le reste qui est laissé en plan. Ça occupe, mais on ne sort pas grandi quand on a lu ça.»
>
> - Nathalie Deraspe, Saint-Jérôme

PRESSION DES ANNONCEURS SUR LE CONTENU

Karine Desbiens, journaliste à *La Sentinelle* de Chibougamau, raconte le virage qu'elle a fait prendre à l'information dans cette région. *«On a eu quelques appels au début, des gens qui n'étaient pas contents de la façon de traiter l'information, parce qu'on essaie d'apporter les deux côtés,* se souvient-elle. *C'est arrivé que quelqu'un vienne nous voir pour nous dire qu'on avait parlé de lui, et il nous a même fait des menaces sur les ventes.»* En trois ans, le milieu a pris une certaine maturité et elle peut compter sur l'appui de son directeur: *«la publicité et l'information, chez nous, depuis que je suis là, ça a toujours été deux mondes et ça reste toujours deux mondes»,* affirme Guy Tremblay, qui a déjà été journaliste.

La proximité a des conséquences parfois délicates, notamment pour un éditeur indépendant qui a préféré garder l'anonymat. *«On est dans un petit village et on s'est fait une spécialité des faits divers,* explique-t-il. *Parfois, ça cause des problèmes, ça m'empêche d'écrire ce que je devrais écrire, parce que je dois faire attention. J'ai l'obligation, pour mes enfants et pour moi-même, de faire attention, parce que les gens dont on parle et qui sont dans les faits divers, au palais de justice, n'ont pas les mêmes règles de déontologie que les journalistes.»*

VIOLENCE JURIDIQUE, PHYSIQUE OU ÉCONOMIQUE

Maurice Giroux, journaliste de *MédiaSud* à Longueuil, rapporte avoir fait l'objet d'une poursuite-bâillon. *«On est en procès depuis un an pour avoir écrit des articles sur la gestion de l'aéroport de Saint-Hubert,* explique-t-il. *On est poursuivis pour 120000$, ce qui correspond à notre chiffre d'affaire annuel. La compagnie d'aviation qui nous poursuit a un chiffre d'affaires de 15 millions $.»*

En termes de violence physique, deux témoignages ont été recueillis sous le couvert de l'anonymat. Un éditeur indépendant faisant face à une tentative d'achat de son média par un conglomérat, courtois au début, a vu changer le ton lorsqu'il a annoncé son refus. Le lendemain, le négociateur est revenu avec un *«fier à bras»,* qu'il désignait comme son *«directeur des acquisitions»,* ce qu'il perçut clairement comme une menace physique. Un autre responsable de média communautaire aurait reçu des tirs dont les projectiles ont fracassé la fenêtre du bureau.

Enfin, l'auteur de ces lignes, dans une expérience antérieure, a perdu son emploi de directeur et de journaliste pour un nouveau média local, à la suite d'une campagne électorale municipale. Le cofondateur du média avait été en charge des communications de l'un des candidats. Après le congédiement, la ville a embauché une des administratrices du média qui y avait pris part. La violence peut prendre de multiples visages, notamment juridique, physique ou économique.

UNIFORMISATION ET «MONTRÉALISATION»

Toujours les mêmes nouvelles de Montréal

PAR MARIE-CHRISTINE AUBIN CÔTÉ

En 2008, la région de Montréal comptait 47% de la population du Québec et concentrait 69% des emplois québécois dans le domaine de la culture et des médias. La presque totalité des médias nationaux y a son siège social. Pas surprenant qu'il soit plus facile pour une personne habitant une grande ville comme Sept-Îles de savoir s'il y a un embouteillage sur le pont Champlain que de connaître les enjeux de l'élection dans son comté. C'est la *«montréalisation»* des médias. À la concentration de la presse et à la convergence qui l'accompagne, s'ajoute une certaine uniformisation de l'information: les manchettes des différents médias sont souvent les mêmes.

La folklorisation, Norman Snowball, correspondant pour CBC North à Kangiqsualujjuaq, la connaît bien: *«ils croient encore que nous, les Inuits, vivons dans des iglous et nous habillons avec des peaux de bêtes,* illustre-t-il. *C'est désolant, surtout quand ce sont les bureaucrates du gouvernement qui ne savent pas ce qui se passe ici».* Programmes mal adaptés à la réalité, projets qui ne tiennent pas compte des communautés, etc. ...les conséquences sont bien tangibles.

La représentation des régions dans les médias est souvent centrée uniquement sur des faits exceptionnels comme la fermeture d'une usine ou un grand projet d'exploitation. L'accent est mis sur les retombées économiques pour la province, plutôt que sur la réalité vécue par les gens des régions.

L'information semble être faite pour les montréalais et non pour les citoyens de tout le Québec. Dans le dossier de l'exploitation du pétrole, François Roussy, maire de Gaspé rencontré pendant la tournée, a goûté à cette méconnaissance des dossiers régionaux par les médias nationaux: *«les journalistes de QMI ont dit que Gaspé était contre les hydrocarbures sans même avoir parlé à la municipalité».* Selon lui, lorsque ce sont des journalistes indépendants locaux qui travaillent pour les grands journaux nationaux, l'information transmise est plus fidèle à la réalité.

Pourtant, les journalistes pigistes de plusieurs régions sont arrivés à la conclusion que pour vivre de leur plume, ils devaient écrire directement pour des publications montréalaises, même-si ceux-ci ne traitent pratiquement pas de leur région. Alexandre Motulsky-Falardeau, journaliste présent à la rencontre de Lévis, explique que comme *«il n'existe presque plus de publications à Québec parce que le marché est trop petit»,* il doit aller chercher des contrats à Montréal, au point où il écrit davantage pour des journaux de Montréal que pour sa région. À Mashteuiatsh, Guillaume Roy se décrit comme l'un des seuls pigistes au Lac-Saint-Jean et confie lui aussi collaborer régulièrement avec des magazines montréalais pour vivre.

UNIFORMISATION

Mylène Landry, citoyenne de La Malbaie, explique *«qu'il arrive souvent qu'on regarde dans différents médias et qu'on retrouve la même nouvelle».* La convergence fait en sorte qu'il arrive de plus en plus fréquemment que le même contenu se décline dans différents formats et sur plusieurs plateformes.

> **CI-DESSUS**
> «Ils croient encore que nous, les Inuits, vivons dans des iglous et nous habillons avec des peaux de bêtes. C'est désolant, surtout quand ce sont les bureaucrates du gouvernement qui ne savent pas ce qui se passe ici» - Norman Snowball, correspondant pour CBC North à Kangiqsualujjuaq
> Photo: Nicolas Falcimaigne

Sylvie Fortin, conseillère en communication pour la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la région de Chaudière-Appalaches, explique que *«les journalistes de l'agence QMI ne savent pas quand sont publiés leurs textes et n'ont pas leur mot à dire sur les modifications».* Celle qui travaille quotidiennement avec les journalistes confie que *«ce qui nous inquiète aussi, c'est de voir que nos communiqués de presse sont reproduits intégralement avec les photos, sans nommer les sources, dans nos journaux régionaux».* C'est ce qui a incité la CRÉ à créer un observatoire des communications, pour suivre l'évolution du milieu des communications et des médias, afin de pouvoir soutenir le milieu.

Il arrive fréquemment que les articles soient publiés plusieurs fois dans différents journaux d'un même groupe. Guy Tremblay, directeur de *La Sentinelle,* à Chibougamau, révèle que dans son milieu, c'est plutôt vu d'un bon œil. *«C'est un plus pour la région»,* explique-t-il, ajoutant que cela fait rayonner les articles des journalistes.

Il n'est pas loin, le temps où le journaliste Gérald Prince, retraité de la presse locale rencontré à Drumondville, n'était pas payé plus quand un de ses articles était republié par la Presse canadienne, *«mais c'était une fierté personnelle»,* se souvient-il. La visibilité est donc si rare pour les régions qu'elle semble rendre acceptable la reprise des articles, même sans rémunération supplémentaire.

«Nous devons diversifier nos façons de faire et nous accommoder avec les nouvelles tendances sociales de développement durable afin de lier l'économie à l'environnement» - Simon Roy
Photo: Guillaume Roy

COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE LA MATAPÉDIA

Relève recherchée en forêt

PAR GUILLAUME ROY

Avec une main-d'œuvre vieillissante, les coopératives forestières sont constamment à la recherche de jeunes talents. Et même quand il n'y a pas de postes ouverts, ils n'hésitent pas à faire de la place pour assurer la relève forestière. Ce fut entre autres le cas pour Simon Roy, qui a rapidement gravi les échelons au sein de la Coopérative forestière de la Matapédia.

Après avoir gradué en tant qu'ingénieur forestier à l'Université Laval en 2010, Simon Roy s'est fait offrir l'opportunité dont il rêvait: travailler dans la forêt où il a grandi. Natif de la région de la Matapédia, il a toujours eu une connexion avec la forêt, alternant les parties de pêche avec la chasse et l'aménagement forestier, sur la terre à bois familiale. Aujourd'hui, il continue de vivre de sa passion. *«Je suis fier d'aider les gens de la région à vivre de la forêt»,* dit-il. À sa graduation, la Coopérative forestière de la Matapédia (CFM) n'était pas à la recherche d'un jeune ingénieur, mais en voyant l'enthousiasme du *«petit gars du coin»,* ils ont fait de la place pour lui. Deux ans plus tard, il devenait le directeur des opérations et en octobre 2013, le directeur général de la Coopérative!

Âgé d'à peine 28 ans, il est confortablement installé dans sa ville natale de St-Alexandre-des-Lacs et il croit que la forêt matapédienne a un futur prometteur. *«Nous devons diversifier nos façons de faire et nous accommoder avec les nouvelles tendances sociales de développement durable afin de lier l'économie à l'environnement»,* croit-il. Et c'est exactement ce que fait sa coopérative. Grâce au financement du *«laboratoire rural»,* qu'ils ont reçu il y a quelques années, la coopérative a lancé une nouvelle tendance de chauffage de bâtiments à la biomasse et de conception de réseaux de chaleur. Le concept fonctionne si bien que cinq projets ont émergé et plusieurs autres sont prévus.

> «Nous devons diversifier nos façons de faire et nous accommoder avec les nouvelles tendances sociales de développement durable afin de lier l'économie à l'environnement.»
>
> - Simon Roy

FAVORISER LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE

Avec la main-d'œuvre vieillissante et les banques frileuses, la CFM n'avait d'autre choix que de trouver des moyens de financer l'achat de machines pour favoriser la relève d'entrepreneurs forestiers. Pour ce faire, la Coop a lancé un appel d'offres dans lequel les jeunes membres étaient invités à soumettre leur candidature dans le but d'obtenir du financement pour devenir propriétaire de leur propre machinerie forestière. *«C'est quelque chose que j'avais toujours eu en tête, mais avec le contexte forestier, les banques sont frileuses quand vient le temps de prêter de l'argent pour de la machinerie forestière. Quand l'opportunité d'avoir du financement avec la coop s'est présentée, on a sauté sur l'occasion»,* remarque Steve Lemieux, 31 ans, qui est maintenant le plus jeune entrepreneur de la CFM.

Pour Steve et Jean-François Lemieux, ce financement a permis de lancer leur propre entreprise : les entreprises forestières Lemieux. *«On est très satisfaits de notre investissement et on n'a aucun regret. C'est bon pour nous et c'est bon pour la coopérative, car il y a plusieurs entrepreneurs qui vont prendre leur retraite prochainement»,* souligne Steve Lemieux.

Simon Roy abonde dans le même sens. *«Pour la CFM, c'est la première fois qu'on utilise ce modèle-là (la Coopérative des Hautes-Laurentides utilise également ce procédé). Nos membres sont presque tous des membres fondateurs, mais ils en ont plus de fait qu'ils ne leur en reste à faire. De notre côté, ça nous rassure, car les jeunes entrepreneurs s'engagent avec nous pour longtemps. Ça les aide parce que la coop facilite le financement. C'est bénéfique pour les deux».* Le prêt consenti par la coopérative devrait être complètement remboursé d'ici cinq ans, moment à partir duquel les entreprises forestières Lemieux deviendra complètement propriétaire de la Ponsse Fox.

Chaque année, les 75 membres et autres travailleurs de la coopérative récoltent 240 000 m³ de neuf différentes essences d'arbres.

SOUTENEZ LA PRESSE INDÉPENDANTE
ABONNEZ-VOUS À Ensemble

+ 4 éditions par année exclusives en format papier et/ou PDF
+ Accès au contenu web exclusif pour abonnés
+ Offre de lancement: Version papier dédicacée du livre de la coopérative sur l'Année internationale des coopératives (pour une durée limitée et dans la limite des stocks disponibles)
+ Exclusivités et services spéciaux en ligne
+ Inscrire des événements dans le Calendrier Ensemble

NOUVEAUX TARIFS !

Individuel régulier:	45$
Individuel à revenu modeste:	30$
Corporatif régulier:	80$
Corporatif à but non-lucratif:	70$

Balayez le code QR avec votre téléphone intelligent et abonnez-vous en ligne.

CALENDRIER Ensemble

Semaine de la relève coopérative

L'économie solidaire au quotidien

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS
www.journalensemble.coop

15 FÉVRIER 2014
20:00 | 5$

PLEINE LUNE, SAINT-VALENTIN, SKI ROSSIGNOL
Sutton en haut - Plein air et aventure aérienne - Coopérative de solidarité
429 rue Maple, Sutton J0E 2K0

Randonnée guidée en raquettes, circuits de différents calibres de 45 min. 60 min. 90 min. - Courte randonnée en ski de fond (si la neige permet). Au retour: un chocolat chaud ou café, tirage de prix de présence incluant ROSSIGNOL + autres surprises...

Inscription : 450 538-6464
ou info@arbresutton.com

WWW.PLEINAIRSUTTON.COM

16 AU 22 FÉVRIER 2014
GRATUIT

CONCOURS COOPÉRER, C'EST FAIRE ENSEMBLE
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Le CQCM invite la population à voter pour sa vidéo préférée. Le concours vidéo «Coopérer, c'est faire ensemble» s'adresse aux jeunes de 5 à 35 ans qui vivent une expérience coopérative en établissement scolaire ou dans leur communauté. Il vise à mettre en lumière les initiatives coopératives jeunesse au Québec. Autour de la thématique «Ensemble, on va plus loin», les groupes de jeunes participants ont réalisé une capsule vidéo illustrant leur expérience de coopération. Les gagnants seront honorés lors du banquet annuel du CQCM à l'hôtel Delta Québec.

Pour voter:
COOPQUEBEC.COOP/FR/ECOUTEZ-LES-VIDEOS.ASPX
WWW.FACEBOOK.COM/CONCOURSVIDEOCOOP

17 FÉVRIER 2014
18:30 | GRATUIT

FORMATION SUR LA GESTION DE LA VIE DÉMOCRATIQUE D'UNE COOPÉRATIVE
Coopérative de développement régional - Outaouais-Laurentide
400 boul Maloney Est, bureau 101, Gatineau

Formation d'une durée de 2 à 3 heures: la coopérative, l'assemblée des membres, le conseil d'administration, la direction générale, les documents officiels, Conditions de succès. Places limitées : confirmer votre présence à cette formation par courriel à jritchie@cdrol.coop.

17 AU 21 FÉVRIER 2014
11 H À 13 H | GRATUIT

QUIZ COOP
Coop zone
Pavillon Maurice-Pollack de l'Université Laval, Québec

Pendant toute la semaine, les étudiants de l'Université sont invités à venir à la Coop Zone pour participer au « Quiz coop ». Ils auront la chance de piger une question à saveur coopérative et, en échange d'une bonne réponse, ils obtiendront un cadeau « coop » offert par une coopérative locale. Et chaque jour, une coopérative différente mise à l'honneur !

WWW.ZONE.COOP

RADIO COOPÉRATIVE DE
COATICOOK, COOP DE SOLIDARITÉ

Reconnaître les coops, un premier pas pour aider la relève?

À quelques exceptions près, la majorité des radios communautaires au Québec sont des organismes à but non lucratif (OBNL), mais les fondateurs de CIGN ont opté pour la coopérative de solidarité. En ondes depuis le 7 mai 2012, cette radio qui émet à la fréquence 96,7, sur la bande FM, dessert la MRC de Coaticook, en Estrie. La station soulignera son deuxième anniversaire au printemps prochain. Prouver son admissibilité aux programmes et permis habituels des radios communautaires se révèle un obstacle important pour cette relève coopérative pourtant enthousiaste.

PAR
TANYA BEAUMONT

Située près de la frontière américaine, à une quarantaine de kilomètres des grandes municipalités des Cantons-de-l›Est, Coaticook était laissée pour compte en matière d›information locale. *«Qui, à Sherbrooke, va interviewer le maire de Coaticook le lendemain d'un conseil municipal? On entendait parler de nous uniquement quand il y avait des catastrophes»*, affirme Marc Boudreau, directeur général de CIGN.

Le Progrès de Coaticook couvre les dossiers locaux, mais le journal ne bénéficie pas de l'instantanéité de la radio. Avec une population d'environ 20 000 personnes, l'information au quotidien prend une place importante, que ce soit pour les conditions routières, les fermetures d'écoles, la circulation ou les autres événements ponctuels. *«Il se passe toujours quelque chose»*, ajoute M. Boudreau.

SE CONNAÎTRE, SE RECONNAÎTRE, SE FAIRE CONNAÎTRE

En plus de l'actualité, la population veut aussi se faire entendre, d'où le slogan de la radio: se connaître, se reconnaître, se faire connaître. C'est pourquoi, sept jours sur sept, la radio offre ses ondes à différents organismes communautaires. *«Dès le début, c'était notre objectif: créer une radio d'information et faire de la radio une place publique pour la population locale»*, précise le directeur général. Tous s'entendaient depuis le début sur le fait qu'il n'y avait pas de place pour une radio musicale dans le marché.

«Ledémarragederadioscommunautairessous la forme de coopératives de solidarité est une tendance relativement récente», note Martin Bougie, directeur général de l'Association des radios communautaires du Québec.

PHOTO: NICOLAS FALCIMAIGNE

Les commerçants de Coaticook se sont rapidement impliqués financièrement envers la radio. Gilles Garant, propriétaire de Brunelle Électronique, est l'un des premiers à avoir confié ses placements publicitaires à CIGN: *«J'ai confiance en ma région»*. La venue de cette station était attendue depuis plusieurs années et dès l'annonce, il y a eu un engouement chez les gens d'affaires. Brunelle Électronique a souscrit 500$ pour devenir membre utilisateur de la radio avant même que celle-ci soit en ondes. M. Garant n'hésite pas à afficher, devant son commerce, qu'il syntonise le 96,7 et le chiffre des ventes de l'entreprise prouve que cette implication fonctionne: *«Nous, on fait de la publicité qui rapporte. On ne fait pas de la publicité pour faire de la publicité.»*

La reconnaissance institutionnelle auprès des programmes et mesures destinés aux radios communautaires s'est révélée plus difficile que prévu pour la jeune coop.

COOP À BUT NON LUCRATIF?

OBNL ou coop? Le choix s'offrait au comité organisateur dès les débuts du projet. Le comité s'est tourné vers la coopérative, comme plusieurs autres projets locaux. *«En devenant une coopérative, on ne se sentait pas seuls»*, affirme le directeur général. Mais lorsque vient le temps de faire des demandes administratives, les problèmes commencent. Marc Boudreau admet qu'avoir su les embûches que la radio allait rencontrer, il n'aurait peut-être pas choisi le modèle coopératif.

La Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec a refusé leur demande pour l'obtention d'un permis de bingo, mode de financement populaire auprès des radios communautaires en région. *«On a perdu beaucoup de mois de travail. Ç'a été une saga. La Régie considère que les coopératives sont là pour avantager leurs membres et que la station n'est pas un organisme de charité au sens où elle l'entend. Il a fallu se préparer et aller faire la preuve.»*

La radio avait eu un signe précurseur l'an dernier, lorsque la régie leur avait refusé un permis de réunion pour consommer de l'alcool lors du spectacle de lancement de la programmation. La décision a finalement été rendue en leur faveur.

Pour l'instant, la direction de CIGN s'interroge sur les avantages à offrir aux membres de la radio. Il y a environ 200 membres de soutien qui ont payé chacun 20$, une cotisation plus symbolique qu'avantageuse, puisqu'il est bien spécifié dans les règlements généraux que les membres n'ont pas droit à une ristourne, un des critères définissant le *«but non lucratif»*. Reste le sentiment d'appartenance à un média local.

UN MODÈLE PEU EXPLOITÉ

Rares sont les radios communautaires au Québec qui adoptent le modèle coopératif. *«Le démarrage de radios communautaires sous la forme de coopératives de solidarité est une tendance relativement récente»*, note Martin Bougie, directeur général de l'Association des radios communautaires du Québec. *«Comme il y a encore peu de radios qui ont choisi cette avenue, il est encore difficile de déterminer s'il existe de réels avantages à la coopérative en comparaison de l'OBNL. C'est un modèle qui souffre un peu de son manque de notoriété auprès de différents intervenants, il reste un travail d'éducation à faire pour sa reconnaissance en tant qu'entreprise d'économie sociale.»*

Outre CIGN à Coaticook, CKBN, dans la MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, est également une coopérative de solidarité. Ces deux radios ouvriront peut-être la voie à d'autres, mais il reste du chemin à faire pour que les instances gouvernementales comprennent que toutes les coops ne sont pas à but lucratif.

LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES :
DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX PRÊTS POUR L'AVENIR!

CENTRE DE CONGRÈS ET D'EXPOSITION DE LÉVIS
INFORMATION ET INSCRIPTION
418 651-0388 / www.fqcf.coop

Fédération québécoise des coopératives forestières

CALENDRIER Ensemble

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS SUR WWW.JOURNALENSEMBLE.COOP

18 FÉVRIER 2014
21:30 | 10$

MARTIN BARRETTE
Coopérative de travail, Le Divan Orange
4234 boulevard Saint-Laurent, Montréal

Réalisé par Caroline Meunier et Martin Barrette, *Je m'obstine et signe* intègre donc des instruments aussi variés que l'accordéon, le trombone, le banjo et la guitare manouche. Info : 514 840 9090.

Toute la programmation:
WWW.DIVANORANGE.ORG

18 FÉVRIER 2014
17:00 | GRATUIT

SOIRÉE D'INFORMATION - DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES EN HABITATION
Coopérative de solidarité Le tiers temps
595, rue Saint-Vallier Est, Québec

Plusieurs experts vous feront part de leur expérience en développement de coopératives en habitation sous différentes formules. Les participants seront invités à échanger et à s'exprimer afin de réellement prendre conscience et de comprendre les particularités de ces nouvelles formules en habitation. Inscription obligatoire : 418 648-1354, poste 2801 ou ggracia@fechaqc.qc.ca

19 FÉVRIER 2014
11:00 – 14:00 | GRATUIT

FOIRE ÉCOLO-COOP
Librairie coop ÉTS
École de technologie supérieure Hall Pavillon B 1111, Notre-Dame O., Montréal

Venez rencontrer nos partenaires écolo-responsables de secteurs divers pour discuter des valeurs coopératives, de leurs produits et du rôle que NOUS pouvons jouer ENSEMBLE pour une communauté meilleure. Prix de présence.

20 FÉVRIER 2014
17:00 | GRATUIT

5 À 7 COOP-TO!!
Le pub Universitaire
Local 1312, Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval, 2325 Rue de l'Université, Québec

Dans le cadre de la Semaine de la relève coopérative 2014, la CDR Québec-Appalaches et le CLD de Québec vous invitent à venir rencontrer 8 experts coop. Venez tester vos connaissances et répondez à toutes vos interrogations! Bouchées offertes sur place & promotions sur la bière.

20 FÉVRIER 2014
17:00

RALLYE COOP ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Coopérative de développement régional Abitibi-Témiscamingue

Voici un rallye qui vous donnera la chance de gagner entre autres, une tablette Asus Nexus 7. Pour participer :
cdrat.fcdrq.coop/index.php?id=797

20 FÉVRIER 2014
10:00 – 16:00 | GRATUIT

SALON RÉGIONAL DE L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE

Coopérative de développement régional Québec-Appalache
Atrium du pavillon Desjardins-Pollack de l'Université Laval à Québec

Sous le thème «Ton idée, notre réseau », le salon a pour objectif de mobiliser l'instant d'une journée tous les différents acteurs de l'entrepreneuriat jeunesse de la région de la Capitale-Nationale afin de créer un lieu exceptionnel de réseautage entre les aspirants entrepreneurs de niveau professionnel, collégial et universitaire et les ressources du milieu.

Pour tous vos besoins en
librairie, papeterie, informatique, alimentaire et plus!

www.coopsco.com

L'effet Boomerang COOPSCO
Parce que ça vous revient!

En 2013, les 60 coopératives membres du **réseau COOPSCO** opérant plus de 100 points de vente dans les institutions d'enseignement ont démontré leur engagement dans leur communauté par :

près de 6,5 millions $ en ristournes à l'achat aux membres des coopératives

plus de 600 000 $ en dons, commandites, subventions aux activités étudiantes et développement du milieu

près de 140 000 $ en bourses d'études aux étudiants

plus de 1500 emplois étudiants

Centrale des syndicats du Québec
CSQ

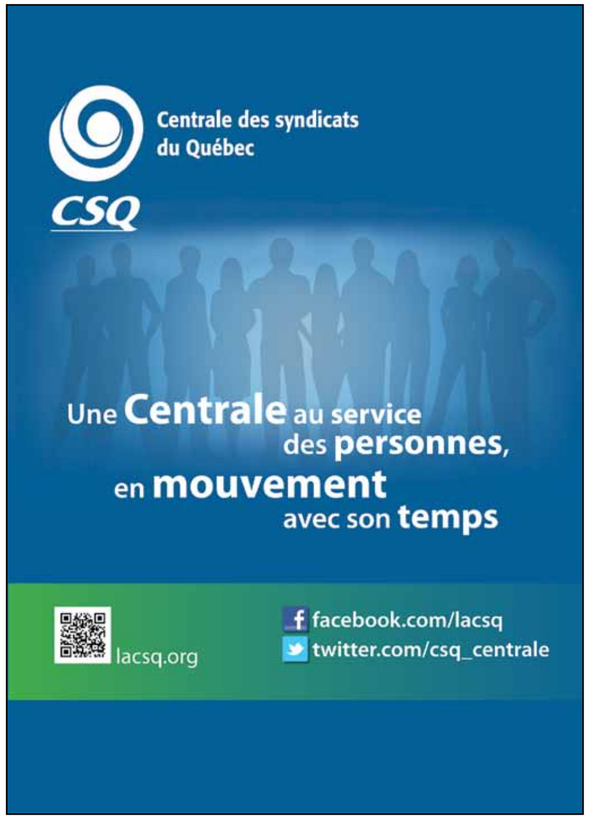

ENTREVUE - MAKA KOTO
Ministre de la Culture et des Communications du Québec

Protéger les journalistes, c'est protéger la démocratie

PAR
NICOLAS FALCIMAIGNE

***«Il y va de notre santé démocratique.»* C'est ainsi que Maka Kotto, ministre de la Culture et des Communications du Québec, résume l'enjeu des conditions de pratique du journalisme indépendant. L'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ), qui représente les journalistes travaillant à la pige comme travailleurs autonomes, lui a demandé de convoquer une commission parlementaire devant se pencher sur la création d'une loi pour protéger les journalistes indépendants, comme celle qui permet aux artistes de négocier leurs conditions collectivement. *Ensemble* a rencontré le ministre et l'a questionné sur cette revendication issue des États généraux du journalisme indépendant, tenus en septembre dernier.**

Nicolas Falcimaigne : Quelle est la situation des journalistes indépendants au Québec?

Maka Kotto : Depuis quelques mois, j'ai été sensibilisé par l'AJIQ aux réalités que vivent les journalistes indépendants dans l'exercice de leur métier, notamment en ce qui a trait à leurs conditions de pratique. On peut parler des tarifs qui sont gelés depuis, de mémoire, une trentaine d'années, d'après ce qui m'a été dit. Cela a une incidence sur la situation économique des professionnels qui, à l'évidence, se dégrade si on prend en considération le vecteur inflation. Au niveau de la rémunération, ça se ressent.

En plus de ça, contrairement aux journalistes salariés, ils ne bénéficient pas d'autres mesures de protection sociale: congés de maladie, vacances payées, assurances collectives et autres. Cette situation est aggravée par le fait que les journalistes indépendants sont dans une position de faiblesse lorsque vient le moment de négocier leurs contrats avec leurs clients sur une base individuelle.

Je suis par ailleurs conscient du fait que leurs conditions de travail sont parfois susceptibles d'affecter leur capacité à respecter tout un ensemble d'exigences éthiques et déontologiques reliées à leur travail, dans une perspective professionnelle. Cela peut avoir des répercussions sur la qualité même de l'information qui est offerte à l'ensemble de nos concitoyens et concitoyennes. Cela peut donc affecter le bon fonctionnement de notre vie démocratique, dans la mesure où la démocratie, en occident en général, pas seulement au Québec, repose sur l'accès des citoyens à une information diversifiée et de qualité.

NF: Est-ce à dire qu'il y a un lien entre le journalisme indépendant et l'indépendance du journalisme?

MK: Il se doit d'y avoir des moyens adéquats qui permettent aux journalistes indépendants de cultiver de façon confortable cette indépendance, parce qu'il y va de la santé même de leur travail, qui a un impact sur notre vie démocratique. Si cette situation précaire perdure, considérant le paysage médiatique environnant, sans parler de la convergence et autres, on a un problème.

NF: Lors des États généraux du journalisme indépendant de septembre, puis plus tard au congrès de la FPJQ, nous avons interrogé plusieurs journalistes de grands quotidiens, dont Jean-François Lépine et Pierre Craig, le nouveau président de la FPJQ. Ces journalistes salariés ont tous évoqué l'importance de se doter d'une loi sur les conditions d'engagement des journalistes indépendants, un peu comme la loi qui protège les artistes. Est-ce que c'est votre intention, et quand allez-vous convoquer une commission parlementaire à ce sujet?

CI-DESSUS
Maka Kotto a confirmé sa ferme intention de tenir, le plus tôt possible, une commission parlementaire, ou d'initiative, sur les conditions de pratique du journalisme indépendant, et d'y étudier toutes les avenues.
PHOTO: NICOLAS FALCIMAIGNE

MK: Un peu avant les Fêtes, l'AJIQ et la Fédération nationale des communications (FNC) ont envoyé une demande aux leaders des principaux partis politiques pour la création d'une commission parlementaire, ou d'initiative, sur les conditions de pratique du journalisme indépendant. Ils proposaient effectivement, dans cette représentation, une loi semblable à celle que vous évoquez.

De notre côté à nous, le dossier chemine au bureau de notre leader et ça prendra cette commission, ce mandat d'initiative, pour arriver à déblayer toutes les pistes de solution possibles et imaginables. Je ne peux pas anticiper les conclusions de cela au moment où on se parle.

Mais nous sommes bien au fait du consensus qui est en train de se dégager, ce qui ne fut pas le cas en 2010, de mémoire, lors du dépôt de la présentation des recommandations du rapport Payette. Il y avait dissension, si je me souviens bien, à ce moment-là. Mais je pense que la situation a évolué, considérant le fait qu'il y a une portion de vos confrères salariés qui n'était pas très chaude relativement à cette approche-là. Mais avec la nouvelle donne à l'effet qu'on engage de moins en moins de permanents, on est imperceptiblement en train d'avancer vers quelque chose qui est peut-être un enjeu difficile à gérer si on ne s'y emploie pas tout de suite.

Donc, chez nous ça chemine. Chez les autres partis, je ne sais pas où ils en sont, mais nous on a étudié le dossier, on l'a acheminé au bureau du leader pour faire ce que doit, et nous attendons son avis là-dessus.

NF: Est-ce que cela pourrait être à l'agenda d'une prochaine session parlementaire?

Cela pourrait être à l'agenda d'une prochaine session. Tout repose évidemment sur les dossiers qui sont déjà sur la table à la Commission de la culture et de l'éducation, qui traite ces enjeux-là. Mais pour nous, c'est sur la table. On a un regard très rigoureux et sérieux pour cet enjeu. C'est important, parce que ce n'est pas seulement un enjeu qui touche une profession: il y va de notre santé démocratique. Si on contribue à handicaper, par indifférence, notre sphère journalistique, on a un problème au bout du chemin. C'est ça qu'il faut éviter.

Et vous savez, les journalistes, s'ils travaillent vite et trop, ils produisent probablement trop, mais pas toujours bien. Donc il faut qu'ils aient le moins de pression possible dans l'exercice de leur travail, le plus de confort possible. On ne va pas demander la Lune, mais il faut améliorer, c'est un impératif, leurs conditions d'exercice pour qu'ils puissent jouer leur rôle auprès de la population, c'est-à-dire éclairer et informer, et dans la diversité des voix.

NF: Une raison souvent évoquée pour expliquer les conditions difficiles dans lesquelles les journalistes évoluent, c'est le sous-financement de la presse indépendante. Pensez-vous que l'État peut agir, et que pensez-vous de la création d'un fonds indépendant qui serait financé par une taxe sur la publicité?

MK: Ça chemine chez nous. Je ne peux pas vous parler, moi, de taxe, parce que le mot «taxe» en ce moment est exclu de notre dictionnaire, considérant que c'est un vecteur qui décourage plutôt qu'il ne stimule, mais les avenues, on les regarde. De ce côté-là, on a eu des représentations du côté de la presse indépendante, et on y travaille.

NF: Une autre idée qui s'est dégagée de notre tournée de consultation, c'est d'établir un crédit d'impôt sur l'abonnement aux médias indépendants, pour les citoyens. Que les citoyens puissent déduire de leurs impôts l'abonnement aux médias indépendants. Qu'en pensez-vous?

MK: Toutes les avenues vont être sur la table une fois que le mandat d'initiative sera mis en œuvre. Il faudra tester la portée et les impacts de l'ensemble des recommandations qui ressortiront de ce mandat d'initiative. Ça prendra un travail rigoureux de ce côté-là.

LIRE LA SUITE AU
JOURNALENSEMBLE.COOP

Solidaires avec l'ajiq.

fnc. Fédération nationale des communications

CSN

Ensemble
pour le droit à la
négociation collective.

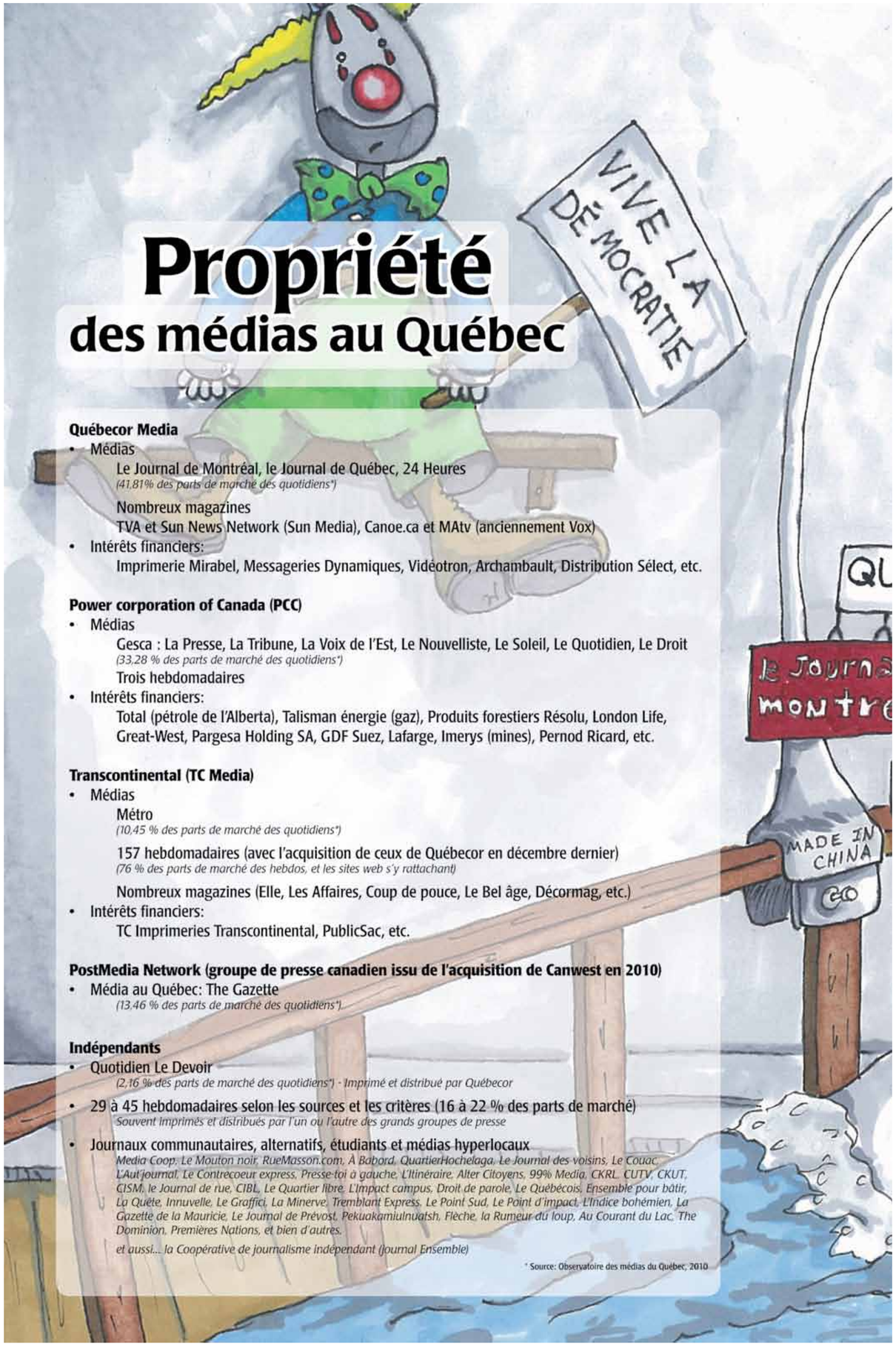

Propriété des médias au Québec

Québecor Media
- Médias
  - Le Journal de Montréal, le Journal de Québec, 24 Heures
    (41,81% des parts de marché des quotidiens)*
  - Nombreux magazines
  - TVA et Sun News Network (Sun Media), Canoe.ca et MAtv (anciennement Vox)
- Intérêts financiers:
  - Imprimerie Mirabel, Messageries Dynamiques, Vidéotron, Archambault, Distribution Sélect, etc.

Power corporation of Canada (PCC)
- Médias
  - Gesca : La Presse, La Tribune, La Voix de l'Est, Le Nouvelliste, Le Soleil, Le Quotidien, Le Droit
    (33,28 % des parts de marché des quotidiens)*
  - Trois hebdomadaires
- Intérêts financiers:
  - Total (pétrole de l'Alberta), Talisman énergie (gaz), Produits forestiers Résolu, London Life, Great-West, Pargesa Holding SA, GDF Suez, Lafarge, Imerys (mines), Pernod Ricard, etc.

Transcontinental (TC Media)
- Médias
  - Métro
    (10,45 % des parts de marché des quotidiens)*
  - 157 hebdomadaires (avec l'acquisition de ceux de Québecor en décembre dernier)
    (76 % des parts de marché des hebdos, et les sites web s'y rattachant)
  - Nombreux magazines (Elle, Les Affaires, Coup de pouce, Le Bel âge, Décormag, etc.)
- Intérêts financiers:
  - TC Imprimeries Transcontinental, PublicSac, etc.

PostMedia Network (groupe de presse canadien issu de l'acquisition de Canwest en 2010)
- Média au Québec: The Gazette
  (13,46 % des parts de marché des quotidiens)*

Indépendants
- Quotidien Le Devoir
  (2,16 % des parts de marché des quotidiens) - Imprimé et distribué par Québecor*
- 29 à 45 hebdomadaires selon les sources et les critères (16 à 22 % des parts de marché)
  Souvent imprimés et distribués par l'un ou l'autre des grands groupes de presse
- Journaux communautaires, alternatifs, étudiants et médias hyperlocaux
  Media Coop, Le Mouton noir, RueMasson.com, À Babord, QuartierHochelaga, Le Journal des voisins, Le Couac, L'Aut'journal, Le Contrecoeur express, Presse-toi à gauche, L'Itinéraire, Alter Citoyens, 99% Media, CKRL, CUTV, CKUT, CISM, le Journal de rue, CIBL, Le Quartier libre, L'Impact campus, Droit de parole, Le Québécois, Ensemble pour bâtir, La Quête, Innuvelle, Le Graffiti, La Minerve, Tremblant Express, Le Point Sud, Le Point d'impact, L'Indice bohémien, La Gazette de la Mauricie, Le Journal de Prévost, Pekuakamiulnuatsh, Flèche, la Rumeur du loup, Au Courant du Lac, The Dominion, Premières Nations, et bien d'autres.

et aussi... la Coopérative de journalisme indépendant (journal Ensemble)

* Source: Observatoire des médias du Québec, 2010

CERTIFICATION ET CONSEIL DE PRESSE

S'informer «bio»

PAR **SARAH CHAMPAGNE**

Deux avenues sont à envisager pour pallier l'échec de l'autorégulation en matière de déontologie journalistique : la création d'un Conseil de presse avec un pouvoir de sanction et la mise en place d'un système de certification de journalisme indépendant. L'imposition d'un code de déontologie journalistique par un Conseil de presse renforcé interviendrait comme complément à une mesure incitative de certification de la qualité.

Ce sont des solutions qui pourraient renverser le paradoxe de notre époque, où l'abondance de l'information ne fait qu'aggraver la crise de confiance envers les médias. Serge Blondin, propriétaire du journal indépendant le *Point d'impact*, à Saint-Jérôme, n'y va pas par quatre chemins pour soulever les problèmes de crédibilité de la presse: *«il est temps de mettre le pied à terre et de trouver une façon de savoir si un site internet a été écrit par un bouffon ou par un journaliste».*

CERTIFIÉ «JOURNALISME INDÉPENDANT»

Puisque la création d'un titre professionnel de journaliste semble exclue pour le moment, pourquoi ne pas *«établir des critères de qualité par rapport à ce qui est écrit, plutôt que par rapport à celui qui l'écrit»* comme l'a suggéré Roselle Brassard, participante à la consultation de Mont-Tremblant.

Pour le journaliste Mathieu Carbasse, à Montréal, la certification du contenu pourrait aussi donner confiance envers les sources d'information alternatives. *«Puisqu'on se rend bien compte que le consommateur a du mal à dévier des médias de masse, puisqu'il ne sait pas ce qu'il peut trouver ailleurs, n'ayant aucune garantie du contenu, pourquoi ne pas créer un* label *décerné par une autorité indépendante?»*

Des critères minimaux seraient utilisés pour déterminer si un contenu mérite le sceau de qualité du journalisme indépendant. L'œuvre publiée devrait être soumise à la révision des pairs et respecter la déontologie journalistique. Son auteur devrait se montrer sans affiliation, activités ou actifs, le plaçant en conflit d'intérêts avec celui du public, pour cet article. *«On pourrait par exemple certifier que la provenance de telle ou telle vidéo mise en ligne a été vérifiée par un journaliste»,* explique M. Carbasse.

Le *label* accompagnerait les articles, photos, reportages audio ou vidéo et il permettrait d'atténuer la confusion de genres qui règne dans la presse. Il pourrait, par exemple, être décerné par le Conseil de presse, surtout dans un contexte où celui-ci serait renforcé par davantage de pouvoirs.

UN CHIEN DE GARDE LÉGALEMENT CONTRAIGNANT

Le Québec a choisi l'autorégulation des médias, à l'instar de nombreux pays occidentaux. Le Conseil de presse du Québec (CPQ) fait donc figure de tribunal vers lequel les citoyens peuvent se tourner s'ils estiment qu'il y a eu manquement à la déontologie journalistique. L'organe s'en remet jusqu'à maintenant à *«l'obligation morale»,* ou à la bonne foi, puisque ses blâmes n'ont pas force de loi et que l'adhésion des entreprises de presse y est volontaire. Le départ de Québecor, en 2010, l'a en outre considérablement affaibli, puisque le géant médiatique représente une part de marché importante.

CI-DESSUS
Roselle Brassard et André Courey discutent de déontologie, sous l'œil attentif de Gabrièle Côté, à Mont-Tremblant. Photo: Nicolas Falcimaigne

Certains ont d'ailleurs choisi l'ironie pour railler le manque de pouvoir de sanction du Conseil de presse. *«Tel journaliste a mal écrit son article? Oh, ce n'est pas bien!,* a lancé le journaliste Matthieu Max-Gessler à Trois-Rivières, avant de poursuivre plus sérieusement: *je pense qu'il faudrait que le Conseil de presse ait un pouvoir plus coercitif.»*

Normand Forgues-Roy, journaliste de Gatineau, croit aussi qu'un pouvoir de sanction pour le Conseil de presse serait susceptible d'améliorer le cadre légal pour les journalistes. Pour André Courey, journaliste de Mont-Tremblant, *«les standards établis et reconnus représentent des avantages pour les journaux».*

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) semble être un exemple à suivre, selon M. Max-Gessler. Geneviève Grondin, dans la même ville, évoque les moyens de sanction du CRTC auprès des radios musicales ne respectant pas leur obligation de diffuser un minimum de musique francophone: *«on pourrait donner des amendes».*

Le modèle existe déjà ailleurs. Le Conseil de presse suédois agit notamment comme garantie d'application des dispositions déontologiques et il impose une amende en cas de manquement. Mme Grondin a d'ailleurs suggéré que les montants ainsi rassemblés soient *«redistribués pour financer les journaux indépendants ou pour améliorer les conditions de travail».*

Enfin, la nécessité de fournir des ressources suffisantes au Conseil de presse pour qu'il puisse poursuivre sa mission n'a pas manqué d'être évoquée. Sylvie Fortin, conseillère en communications à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches, rencontrée à Lévis, croit notamment que *«l'État devrait obliger les entreprises de presse à financer le Conseil pour qu'il ait un vrai pouvoir».*

FINANCEMENT PUBLIC INDÉPENDANT

Information: qui doit payer?

PAR **NICOLAS FALCIMAIGNE**

À l'origine du journalisme moderne, le journal était vendu à un lectorat, dont provenait l'essentiel de ses revenus. Avec l'apparition de la radio et de la télévision, le financement public s'est imposé pour les chaînes d'État, mais c'est rapidement la publicité qui est devenue la source de financement majoritaire, provenant principalement du secteur privé. À l'heure où elle règne presque sans partage, nous avons posé la question aux participants à la consultation: qui doit payer pour l'information indépendante et le journalisme qui l'alimente? L'État, le lectorat, le privé?

Si plusieurs personnes ont émis la crainte qu'une ingérence de l'État accompagne son financement de la presse, il a été aussi généralement reconnu que l'ingérence du privé qui a lieu actuellement n'est pas préférable. *«On n'est pas en état d'aller chercher de la publicité quand le journal fouille un peu trop partout, parce qu'il y a toujours un impact économique à ce qu'on pourrait découvrir dans l'administration publique locale et régionale»,* souligne Maurice Giroux, journaliste de *MédiaSud.* Il ajoute que le Programme d'aide aux médias écrits communautaires (PAMEC) *«est très apprécié. Ça nous donne une certaine indépendance.»* Selon lui, pour la presse locale indépendante et communautaire, le financement public est indispensable, *«dans la mesure où il serait équilibré par d'autres sources de revenus».*

> « C'est évident que si je devenais gratuit, je ne pourrais plus respecter le 50-50. »
> - Guy Tremblay, Chibougamau

À Trois-Rivières, l'écrivain et chercheur Sébastien Duludesouhaite voir apparaître des fonds de démarrage. *«Il n'y a pas de programme auquel tu pourrais appliquer et au moins consolider une année de parution, pour pouvoir au moins faire sentir à ton milieu à quel point tu as fait une différence»,* explique-t-il.

CHOIX DE SOCIÉTÉ

Si on prend la décision, comme société, de s'offrir de l'information indépendante, *«c'est possible de créer un fonds public par une taxe,* suggère Marc Simard, rédacteur en chef du *Mouton noir,* à Rimouski. *Mais une taxe avec un retour, c'est-à-dire que si tu la paies, cette taxe-là, comme tout le monde, eh bien tu reçois les journaux indépendants chez vous gratuitement.»*

C'est un avis partagé par Mylène Landry, citoyenne rencontrée à La Malbaie. *«Un journal gratuit peut être subventionné par l'État, c'est une solution pour que les citoyens aient accès à l'information.»*

AIDER LE PUBLIC À S'ABONNER

Pour nombre d'intervenants, c'est auprès du lectorat qu'il faut compléter le financement de l'information, mais l'habitude du gratuit étant bien implantée, le défi est grand. *«On est devenus une coop dans le but de ne plus dépendre du gouvernement,* lance Nancy Mongeau, rédactrice en chef du *Journal de rue,* à Sherbrooke. *Je pense que tous les médias devraient être le plus indépendants possible. Je pense que c'est les lecteurs qu'il faut aller chercher.»*

À Chibougamau, l'abonnement a un impact direct sur le taux de publicité. *«C'est évident que si je devenais gratuit, je ne pourrais plus respecter le 50-50»,* confie Guy Tremblay, directeur de *La Sentinelle.* Dans les hebdos gratuits, il y a parfois jusqu'à 80% de publicité.

Faire payer réduirait-il l'accès du public à l'information? Gérald Prince, journaliste retraité de Drummondville, rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, l'abonnement avait un succès énorme: *«Quand je suis rentré en 1972, un abonnement pour une semaine au quotidien, c'était 35¢. Deux familles sur trois étaient abonnées à* La Tribune.*»* La plus grande source d'indépendance pour le journalisme, c'est le soutien d'un lectorat.

Partenariat jeunesse
Pour le développement durable

NOTRE MISSION
Soutenir les étudiants pour une **gestion durable** des **campus**

DÉCOUVREZ NOS SERVICES ET CONTACTEZ-NOUS
www.pjdd.org

Programme de collaboration entre ENvironnement JEUnesse, Coalition jeunesse Sierra, FECQ et FEUQ
Le PJDD est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

LEXIQUE DES MÉDIAS

CONVERGENCE DES CONTENUS

Effet de la concentration de la presse, qui fait qu'un même contenu est publié à répétition dans les divers médias d'un même groupe de presse.

CONCENTRATION DE LA PRESSE

Fusion d'un grand nombre d'entreprises de presse sous la propriété d'un ou de plusieurs conglomérats, ou groupes de presse.

UNIFORMISATION DES CONTENUS

Publication des mêmes nouvelles dans un grand nombre de médias, souvent appartenant au même groupe de presse. Conséquence de la convergence.

«MONTRÉALISATION» DES MÉDIAS

Attention disproportionnée portée à la métropole par les médias, notamment parce que la plupart y ont leur siège social et que s'y concentre la plupart des emplois en journalisme.

PROXIMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Dans un petit milieu, liens rapprochés qui unissent journalistes, élus, gens d'affaires, citoyens, et qui sont favorable à l'exercice de pressions du milieu sur les journalistes.

«C'est compliqué de se fédérer, mais à un moment, il va falloir le faire et que ça devienne une loi, point» - Hélène Roulot-Ganzmann, Montréal. Photo: Nicolas Falcimaigne

NÉGOCIATION COLLECTIVE

Une loi sur le journalisme indépendant

PAR SARAH CHAMPAGNE

D'un bout à l'autre de la province, le même appel incontournable à faire valoir les droits des journalistes indépendants se détache. Les gens se sont exprimés en faveur d'une loi sur les conditions d'engagement des journalistes indépendants. Si cette solution peut paraître évidente, les personnes rencontrées ont insisté sur la nécessité d'en prévoir les détails afin d'éviter tout effet pervers.

La mécanique d'une telle mesure est loin d'être énigmatique, puisque d'autres catégories de travailleurs - les artistes de la scène, du disque et du cinéma et les artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature - sont déjà placés sous des lois analogues depuis 1987 et 1988. Les associations d'artistes négocient collectivement les conditions d'embauches, notamment le cachet minimal. Ceci n'empêche évidemment pas les travailleurs plus expérimentés de négocier à la hausse. La négociation collective pourrait aussi prévoir un contrat-type avec des précisions sur les droits d'auteur et les avantages (fonds de retraite, vacances payées, indemnités).

Le processus se ferait alors en trois grandes phases: d'abord l'adoption d'une loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des journalistes indépendants, ensuite la reconnaissance d'une association habilitée à les représenter, puis enfin la négociation effective des conditions avec les entreprises de presse.

Cette revendication historique de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) est en substance identique à l'une des recommandations du rapport Payette, qui portait sur l'état de l'information au Québec. L'absence de suites à cette recommandation du rapport déposé il y a déjà trois ans a d'ailleurs fait dire à Nathalie Derasp, rédactrice en chef du magazine *Flèche*, lors de la rencontre de Saint-Jérôme: *«on a les dents élimées comme jamais, mais je pense en tout cas que l'État devrait prendre un rôle»*.

> «C'est compliqué de se fédérer, mais à un moment, il va falloir le faire et que ça devienne une loi, point.»
> - Hélène Roulot-Ganzmann, Montréal

L'UNION FAIT LA FORCE

Au-delà des réponses individuelles – diversification, entrepreneuriat, vedettariat – la solution décisive doit donc venir de la force du nombre. *«Il faut que les journalistes se parlent et qu'il y ait une solidarité,* propose Sylvie Fortin, directrice des communications de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches, rencontrée à Lévis. *Tant qu'ils acceptent de travailler dans ces conditions, le problème demeure. Il va s'amplifier.»* Avoir assez de poids pour briser le *statu quo* implique justement une reconnaissance politique et juridique.

«Une loi ne peut pas nuire, puisque tout est actuellement négocié à la pièce», expose Nicole Gaulin, alors rédactrice en chef de l'Indice bohémien à Rouyn-Noranda. Même des citoyens moins au fait des discussions du milieu journalistique exprimaient leur intuition quant aux aspects bénéfiques apportés par une éventuelle loi. Par exemple, Geneviève Grondin, participante à la rencontre de Trois-Rivières, incitait les journalistes à demander une *«loi sur les tarifs minimum au mot, à la longueur, à la page»*.

L'application de la loi ne se ferait pas sans efforts. Mais *«une convention collective serait une force sur laquelle s'appuyer et c'est plus compliqué de passer outre une loi»*, comme l'objectait Nicole Gaulin. Guy Tremblay, directeur des journaux *La Sentinelle* et *Le Jamésien*, à Chibougamau, s'est quant à lui inquiété de la capacité à payer des médias locaux.

Du manque de volonté politique dénoncé à la difficulté de fédérer les journalistes, dont la qualité d'indépendance vient souvent avec une dose d'individualisme, autour de l'idée d'une négociation collective, les défis de faire adopter une telle loi n'ont donc pas été esquivés. Aucun n'est cependant apparu insurmontable. *«C'est compliqué de se fédérer, mais à un moment, il va falloir le faire et que ça devienne une loi, point»*, s'est exclamée Hélène Roulot-Ganzmann, rédactrice en chef de *ProjetJ*, présente à la rencontre de Montréal.

Olivier D. Asselin, journaliste indépendant montréalais, soulignait la nécessité de mettre les problèmes en contexte, d'informer la population de cette situation pour gagner son appui. Une protection juridique améliorerait non seulement les conditions de travail des journalistes, mais elle serait aussi un gage de santé démocratique. Normand Forgues-Roy, journaliste de Gatineau, a souligné qu'une telle loi favoriserait la diversité de l'information en prévoyant une protection des droits d'auteur, ce qui éviterait *«une perte de valeur du contenu»*.

PROJET TÉLÉQUÉBEC ET COOPÉRATIVES

L'union fait l'indépendance

PAR HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

Difficile de lutter contre l'extrême concentration des médias que connaît le Québec, et encore plus depuis l'annonce en décembre dernier de la cession de tous les hebdos de Québecor à TC Média. Si certains demandent une intervention d'urgence de la part du gouvernement, nombreux sont ceux qui prônent un regroupement des journalistes et des médias indépendants.

«Il est temps que le gouvernement se penche sur la question de la convergence, prévient Serge Blondin, éditeur du journal indépendant de Saint-Jérôme, *Le Point d'impact. Le Québec est un tout petit milieu francophone perdu en Amérique, on a une culture à préserver et les journaux jouent un rôle important dans l'économie des régions. Il y a plein de sujets dont ils ne parlent pas dans les groupes convergents parce qu'ils ont des intérêts particuliers à défendre, et d'un autre côté, parce qu'ils se partagent les annonceurs. Dans ce contexte, ça devient de plus en plus difficile de survivre pour les médias indépendants, et sans une intervention de l'État, je vois mal comment ça pourrait aller mieux.»*

Une réglementation qui devrait se traduire par une loi anti-conglomérat, croient certains.

«Du moins, le gouvernement devrait intervenir afin que, lorsqu'il y a fusion de salles de nouvelles, les conglomérats ne puissent pas couper des postes, estime Normand Forgues-Roy, journaliste rencontré à Gatineau. *C'est sûr que la tentation, c'est d'envoyer un seul correspondant couvrir la colline parlementaire pour tous les titres du groupe. Mais que deviennent tous les autres? Les conglomérats devraient avoir l'obligation de les envoyer couvrir l'information en région, par exemple. Là, on commencerait à avoir plus de diversité.»*

PLATEFORME WEB D'INFORMATIONS INTERRÉGIONALES

Parmi les cinquante-et-une recommandations du rapport de 2010 du Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec, sa présidente Dominique Payette soulignait la nécessité de créer une plateforme web d'informations interrégionales qui serait pilotée par Télé-Québec et qui permettrait de donner du souffle aux journalistes et aux médias indépendants en région.

«Je n'ai pas envie d'aller à TVA, ni chez Québecor en général. Et je me disais: pourquoi pas un regroupement de journalistes qui auraient un œil, un regard critique?»
- Matthieu Max-Gessler, Trois-Rivières

Photo: Nicolas Falcimaigne

Une plateforme que plusieurs intervenants, durant la tournée, ont appelé de leurs vœux, regrettant que ce qui aurait dû normalement voir le jour en 2012 soit encore sur la glace.

«Toutes les régions ont le même problème, on ne parle d'elles dans les médias nationaux que pour les faits divers, regrette Jean-François Tapp, citoyen très engagé à Gaspé. *De nombreuses régions du Québec se sont donc donné des médias régionaux alternatifs pour mieux véhiculer leur information. Pourquoi ne pas les regrouper pour leur donner plus de visibilité? Télé-Québec travaille sur ce dossier... mais ça fait longtemps maintenant.»*

Maurice Giroux, journaliste à *MédiaSud*, va dans le même sens. *«Ça nous offrirait une nouvelle source de revenus,* avance-t-il. *Et si minime soit-elle, c'est toujours bon à prendre dans le contexte dans lequel nous évoluons et nous sommes déçus que ce projet ait été remis à plus tard.»*

En pleine campagne électorale, le Parti québécois avait en effet annoncé qu'un budget de 10 millions $ serait alloué à ce projet. Même s'il n'est plus question d'y investir autant d'argent, le ministre de la Culture et des Communications du Québec, Maka Kotto, a affirmé sa volonté de mettre la plateforme sur pied.

FRANCHIR DES OBSTACLES

Dans un même ordre d'idées, d'autres prônent une autre forme de regroupement, en coopératives cette fois. Coopératives de journalistes et/ou de médias indépendants, qui permettraient d'être de véritables alternatives aux conglomérats en termes notamment de conditions de pratique, de rémunération, etc. Elles permettraient aussi de mutualiser les dépenses pour obtenir des services juridiques, par exemple.

«J'aime beaucoup le principe des coopératives d'information, affirme Matthieu Max-Gessler, journaliste à Trois-Rivières. *Quand j'ai terminé mes études, je me suis dit: qu'est-ce que je fais? Je ne veux pas rester à Montréal. Si je retourne à Trois-Rivières, il y a moins de choix que dans les grands centres urbains. Je n'ai pas envie d'aller à TVA, ni chez Québécor en général. Et je me disais: pourquoi pas un regroupement de journalistes qui auraient un œil, un regard critique?»*

La coopération peut aussi permettre de s'offrir des services. *«Si on est une coopérative et que c'est la coopérative qui fournit des services, des avantages, peut-être que chaque journal indépendant, chaque journaliste indépendant, peut en bénéficier»,* suggère Maryse Labonté, directrice générale de l'*Indice bohémien*, à Rouyn-Noranda.

«Quand les enjeux sont difficiles, souvent la solidarité des gens peut permettre de franchir les obstacles, croit Dominic Deschênes, directeur de la Coopérative de développement régional (CDR) Saguenay-Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec, rencontré à Saguenay. *Le regroupement sous forme de coopérative n'est certainement pas la panacée, mais ça peut probablement aider à surmonter certains types de problèmes.»*

CITOYENS

Le corporatisme et la démocratie

PAR CLAUDE BÉLAND

La démocratie incarne à la fois l'individualité et la solidarité, puisqu'elle exige la présence d'individus responsables, instruits de la finalité poursuivie par une collectivité. Ceci exige la solidarité à la décision de la majorité des membres exerçant leur droit de vote. Il est donc clair que l'assemblée générale des membres d'une entreprise ou association sous contrôle démocratique est souveraine.

Et ce pouvoir souverain n'est pas transférable: il ne peut être abandonné. Une législation coopérative qui permettrait un tel abandon par l'assemblée générale des membres devrait être considérée comme étant *«anticonstitutionnelle»*, ou contraire à la finalité de la coopérative. On ne peut, en effet, imaginer une assemblée générale d'une coopérative qui renoncerait à sa souveraineté.

> «Il faut se méfier de l'influence du corporatisme capitaliste.»
> - Claude Béland

D'ailleurs, à l'origine, le grand philosophe Aristote proposait que ne soient admis comme membres que des individus qui peuvent, en moins d'une journée de marche, se rendre à l'agora pour participer aux assemblées démocratiques! Aristote était conscient que la démocratie est mieux respectée lorsqu'on rend facile la participation aux assemblées!

Mais, on le sait, au fil du temps, les moyens de communication se développant, les coopératives comptent souvent aujourd'hui un nombre imposant de membres. Et pour des raisons de gouvernance efficace, les assemblées générales de membres de ces coopératives ont préféré confier à leurs élus certains de leurs pouvoirs ou, plus tard, ont décidé de se fédérer en confiant de nombreux pouvoirs à une fédération leur appartenant, sur lesquels ils n'ont plus, comme membres, à se prononcer.

On en est venu à croire, au fil du temps, que ces pouvoirs appartenaient aux fédérations et que les coopératives locales avaient renoncé à ces pouvoirs. Or, une telle renonciation, comme je le disais plus avant, est contraire à la philosophie coopérative.

Ce n'est pas parce qu'un souverain cède l'exercice de certains pouvoirs à des institutions qu'il a créées, qu'il renonce à... sa souveraineté. Trop souvent, les corporations formées par les coopératives agissent comme si elles possédaient des pouvoirs souverains.

Il faut se méfier de l'influence du corporatisme capitaliste – qui est dominé par ceux qui détiennent le pouvoir du capital majoritaire. Les corporations coopératives créées par les membres des coopératives locales doivent demeurer *«dominées»* par la souveraineté des coopératives locales.

Claude Béland est coprésident d'honneur de la Coopérative de journalisme indépendant, qui édite le journal Ensemble. Il a été président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000.

Droits moraux

Conditions de travail

Précarité **Droits d'auteur**

Contrat type Formations

États généraux **Réseautage**

Journalisme indépendant

ajiq Association des journalistes indépendants du Québec